

- **Séniors D3 CS MEGINAND / ASVEL** : Il est rappelé aux délégués de terrain de Meginand qu'il est formellement interdit de fumer sur le terrain lors du match. Pas de responsable COVID identifié lors de cette rencontre, absence de contrôle sanitaire à l'entrée du stade.

- **Séniors D1 DOMTAC / USEL FOOT** : attention au respect du protocole sanitaire. Un seul délégué de terrain identifié sur la rencontre.

➡ RAPPORTS DELEGUES OFFICIELS

Rencontres des 9 et 10 octobre

- **Futsal poule B GOAL FUTSAL / FUTSAL MORNANT** : La commission PSEM transmet le rapport complémentaire à la commission de discipline
 - **Séniors D1 RILLIEUX OLYMPIQUE / MENIVAL FC** : La commission PSEM transmet le rapport complémentaire à la commission de discipline. Il est rappelé au club de Rillieux que le protocole de fin de match est obligatoire (feuille de route)
 - **Séniors D2 RIVE DROITE / EVEIL DE LYON** : la commission PSEM félicite le club de Rive Droite pour la bonne organisation de la rencontre et plus particulièrement concernant la mise en application du protocole sanitaire.
 - **Séniors D2 LIMONEST DARDILLY ST DIDIER / FC POINT DU JOUR** : il est demandé au Club de Limonest Dardilly St Didier d'être vigilant sur l'organisation des rencontres, à savoir :
 - Un référent COVID doit être présent lors des rencontres et contrôler le pass sanitaire (des gilets verts ont été distribués à tous les clubs lors des AG de groupement, contacter la PSEM si vous n'avez pas eu votre dotation).
 - Il est important de revoir le placement des délégués de terrain lors des matchs : Présence durant toute la rencontre et positionnés un sur le terrain et un à proximité des vestiaires/sortie de terrain par exemple pour éviter la circulation des spectateurs à l'intérieur durant la présence des joueurs
- Il est interdit de vendre des boissons dans des bouteilles en verre et qui plus est circulent autour du terrain. (Utiliser bouteille plastique sans bouchon ou gobelet en plastique)

➡ RAPPORTS ARBITRES

- Mustapha AGHBALOU : rencontre séniors D2 Chasse sur Rhône/Loire sur Rhône : félicite le club de Chasse pour la bonne organisation de la rencontre et le très bon comportement des 2 équipes durant toute la rencontre

➡ AUDITIONS DU LUNDI 11 OCTOBRE

- Mr Abid Djamel, Président du **l'ASA Villeurbanne**. La commission PSEM rappelle au Président l'importance de faire des Assemblées Générales. Aussi le Président Mr Abid s'engage à faire l'assemblée de son club au plus tard le 15 novembre et transmettra une copie de la convocation à la commission PSEM par mail (pesm@lyon-rhone-fff.fr). Il est demandé également au Président d'être vigilant sur la gestion administrative de son club.
- Mr Cano Georges, Président de **l'Eveil de Lyon** ainsi que Mr Coquel, membre du club. Suite aux échanges, la commission PSEM demande au Président de **la commission des terrains, Patrick Pinti** de prendre contact avec le Président de l'Eveil de Lyon rapidement afin de planifier un rendez-vous pour une visite des installations sportives (sécurité).
- Mr Bertiller Jean-Pierre, Président de **Montanay**. Un rappel est fait sur l'importance de participer aux assemblées Générales du District et des Groupements.

➡ COURRIERS RECUS

La commission PSEM informe que les courriers reçus anonymement ne seront pas pris en compte.

A.S. MANISSIEUX ST PRIEST : demande de chasuble COVID

U.S. FORMANS ST DIDIER : retour sur les remarques du PV PSEM Précédent (délégué surprise)

Mr Fournet de l'équipe seniors Muroise concernant rencontre du 3/10 contre Chassieu Décines. Lu et noté